

I – COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX (26) :

Représentant du conseil régional de Basse-Normandie :

Monsieur Pierre VOGT, conseiller régional.

Représentants du conseil départemental du Calvados :

Monsieur Lucien BAZIN, conseiller départemental du canton de Vire-Normandie.

Représentants du conseil départemental de la Manche :

Madame Marie-Pierre FAUVEL, conseillère départementale du canton de Condé-sur-Vire.

Madame Adèle HOMMET, conseillère départementale du canton de Saint-Lô 1.

Représentants des maires du Calvados :

Monsieur Gilles MALOISEL, conseiller communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau,

Madame Nicole DESMOTTES, maire de Vire Normandie,

Monsieur Michel MAUDUIT, conseiller municipal d'Isigny-sur-Mer,

Monsieur Jean-Pierre MURIER, maire de Pont-Bellanger,

Monsieur Samuel ENGUEHARD, maire-adjoint de Sainte-Marie-Outre-l'Eau,

Monsieur Marc GUILLAUMIN, maire-adjoint de Souleuvre-en-Bocage,

Monsieur Alain DECLOMESNIL, maire de Souleuvre-en-Bocage.

Représentants des maires de la Manche :

Madame Sylvie LEBLOND, maire de Rampan,

Monsieur Jérôme VIRLOUVET, maire-adjoint de Saint-Lô,

Monsieur Stéphane GERMAIN, maire-adjoint de Quibou,

Madame Marie-Agnès HEROUT, vice-présidente de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin,

Monsieur Hubert LHONNEUR, délégué de la communauté de communes de la Baie du Cotentin,

Monsieur Philippe OZENNE, adjoint au maire de Moyon-Villages,

Monsieur Christian PERIER, maire de Couvains,

Monsieur Laurent PIEN, maire de Condé-sur-Vire,

Monsieur Dominique QUINETTE, maire de Saint-Fromond,

Monsieur Dominique PAIN, maire de Dangy,

Monsieur Antoine AUBRY, Président du syndicat de la Vire,

Madame Florence MAZIER, représentante du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin ou son représentant,

Représentants des collectivités gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement :

Monsieur Francis HERMON, Président du syndicat des eaux du bocage Virois,

Monsieur Jean-Luc LEROUXEL, délégué titulaire de la communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo en charge de l'eau potable et de l'assainissement,

Monsieur Louis JANNIERE, représentant le Syndicat Départemental de l'Eau dans la Manche.

II – COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIETAIRES FONCIERS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNEES (15) :

Monsieur le président de la chambre d'agriculture du Calvados ou son représentant,

Monsieur le président de la chambre d'agriculture de la Manche ou son représentant,

Monsieur le président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Basse-Normandie ou son représentant,

Monsieur le Président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Basse-Normandie ou son représentant,

Monsieur le président de la section régionale de conchyliculture Normandie-Mer du Nord ou son représentant,

Monsieur le président du syndicat départemental de la propriété privée rurale du Calvados,

Monsieur le président de l'union des associations syndicales du bassin inférieur de la Vire ou son représentant,

Monsieur le président de l'association pour la valorisation du patrimoine hydroélectrique Manche-Orne-Calvados

Monsieur le président de l'union fédérale des consommateurs ou son représentant,

Monsieur le président de la fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant,

Monsieur le président de la fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant,

Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Manche ou son représentant,

Monsieur le président du GRAPE ou son représentant,

Monsieur le président du comité départemental de canoë-kayak ou son représentant,

Monsieur le président du comité régional des pêches de Basse-Normandie ou son représentant,

III – COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (10) :

Monsieur le préfet coordonnateur de bassin Seine-Normandie ou son représentant,
Monsieur le préfet du Calvados ou son représentant,
Monsieur le préfet de la Manche ou son représentant,
Monsieur le directeur de l'agence de l'eau Seine-Normandie ou son représentant,
Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Basse-Normandie ou son représentant,
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer du Calvados ou son représentant,
Madame la directrice départementale des territoires et de la mer de la Manche ou son représentant,
Monsieur le directeur général de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie – délégation territoriale de la Manche ou son représentant,
Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Manche ou son représentant,
Monsieur le délégué interrégional de l'OFB ou son représentant.